



Perspectives 2023 : des opportunités existent malgré les inquiétudes

Publié

1 Décembre 2022

Longueur

 4 minute(s) de lecture

Aux États-Unis, une récession plus tardive mais plus forte que prévu

Les actions japonaises devraient bénéficier d'une économie plus compétitive du Japon

Sur les marchés du crédit, le temps joue en faveur des investisseurs

2023 sera une année de récession mondiale, mais des opportunités d'investissement découleront de la désynchronisation qui se poursuit entre les trois plus grands blocs économiques : les États-Unis, la zone euro et la Chine. Pour saisir ces opportunités, il faudra toutefois savoir faire preuve de flexibilité et de sélectivité.

Perspectives économiques

Aux États-Unis, avec près de deux emplois disponibles pour chaque chômeur, le marché du travail reste très dynamique. Si cette situation favorise les travailleurs américains et l'augmentation des salaires, elle alimente également l'inflation dans le pays. Tandis que la Réserve fédérale (Fed) a fait de la lutte contre l'inflation son principal combat, les États-Unis pourraient connaître une baisse de l'activité plus forte que prévu l'année prochaine.





« Nous ne croyons pas au scénario selon lequel les États-Unis connaîtront une récession faible et courte au début de l'année prochaine. Nous pensons que l'économie américaine entrera en récession à la fin de cette année, mais avec un recul de l'activité beaucoup plus marqué et plus long que prévu par le consensus. Face à l'inflation, la Fed devra créer les conditions d'une vraie récession avec un taux de chômage bien au-dessus de 5 %, contre 3,5 % aujourd'hui, ce qui n'est pas envisagé actuellement par le consensus », déclare Raphaël Gallardo, économiste en chef chez Carmignac.

En Europe, les coûts énergétiques élevés devraient affecter les marges des entreprises et le pouvoir d'achat des ménages, déclenchant ainsi une récession ce trimestre et le suivant. La récession devrait être modérée, car les stocks élevés de gaz devraient empêcher les pénuries d'énergie. Toutefois, la reprise économique à partir du deuxième trimestre devrait être terne, les entreprises hésitant à embaucher et à investir en raison de l'incertitude persistante concernant l'approvisionnement en énergie et les coûts de financement.

« La faiblesse de la reprise et l'inflation liée à l'énergie continuant d'alimenter la structure des coûts, la Banque centrale européenne (BCE) sera confrontée à un environnement quasi "stagflationniste". Le retour de l'activisme budgétaire pourrait également accroître la pression sur la BCE et entraîner un débat difficile sur la "dominance fiscale" », explique M. Gallardo.

En Chine, l'économie dépend actuellement uniquement du secteur public, qui soutient la croissance grâce aux dépenses de projets d'infrastructure. Mais le secteur privé est en pleine récession.

« Le système de santé chinois n'étant pas en mesure de résister à une vague massive de contaminations liée à un assouplissement de la politique Zéro Covid pendant l'hiver, les autorités ont été contraintes de soutenir la croissance du PIB en adoptant un double pivot, monétaire et diplomatique. Elles ont accepté d'assouplir les conditions de liquidité et ont entamé une détente avec les États-Unis », explique Raphaël Gallardo. *« Cela est de bon augure pour un retour progressif de la vitalité économique du pays. »*



Nos stratégies d'investissement pour 2023

Le scénario typique de récession associé à l'environnement décrit ci-dessus plaide en faveur d'un portefeuille avec un biais défensif. Sur le front obligataire, nous privilégions les obligations à long terme d'émetteurs bien notés. En ce qui concerne les actions, nous favorisons les sociétés et les secteurs offrant la plus grande résilience et sur les marchés des changes, les devises qui ont tendance à bénéficier d'un statut de valeur refuge.

Même si le contexte peut paraître morose, des opportunités d'investissement existent. Après une année 2022 marquée par le resserrement rapide et coordonné des politiques monétaires des banques centrales du monde entier, l'année 2023 verra ces mêmes banquiers centraux adopter une approche plus attentiste afin : 1) d'évaluer l'impact d'une hausse aussi rapide des taux d'intérêt, et 2) d'être conscients des risques de voir se matérialiser un atterrissage brutal. Cette évolution et le retour en territoire positif des rendements obligataires réels signifient que les marchés obligataires ont, dans une large mesure, retrouvé leur statut défensif. De même, la tendance désinflationniste de la première partie de l'année devrait tourner en faveur des actions de croissance.

Sur les marchés d'actions, alors que la baisse des valorisations semble globalement cohérente avec un contexte de récession, il existe de grandes disparités entre les régions, surtout en ce qui concerne les bénéficiaires. Les perspectives de résultats restent élevées aux États-Unis et en Europe, ce qui n'est pas le cas en Chine, ni au Japon compte tenu de la baisse du yen. Bien que l'attention des investisseurs internationaux se concentre sur l'inflation et la dynamique de croissance du monde occidental, un regard vers l'Est pourrait s'avérer salutaire et offrir une diversification bienvenue.

Evolution of earnings
EPS 1 year forward





« Contrairement au marché obligataire, le prix des actions n'intègre pas le scénario d'une grave récession, si bien que les investisseurs doivent se montrer prudents. Les actions japonaises pourraient bénéficier du regain de compétitivité de l'économie japonaise, dopée par la baisse du yen face au dollar, mais aussi de la demande domestique. La Chine sera l'une des rares zones où la croissance économique sera meilleure en 2023 qu'en 2022, et toutes choses égales par ailleurs, l'économie aura un impact sur les bénéfices des entreprises », déclare Kevin Thozet, membre du comité d'investissement de Carmignac.

Sur les marchés obligataires, les obligations d'entreprise offrent également des opportunités intéressantes, car du côté du risque, la hausse attendue des taux de défaut est déjà largement intégrée dans les prix actuels. Du côté des rendements, les rendements intégrés sont à des niveaux compatibles avec les perspectives à long terme des actions. Du côté des obligations souveraines, le ralentissement de la croissance économique est généralement lié à la baisse des rendements obligataires. Toutefois, compte tenu de l'environnement inflationniste, si le rythme du resserrement peut ralentir, voire s'arrêter, il est peu probable qu'il s'inverse bientôt.

« Dans un tel environnement, les maturités plus longues (5 à 10 ans) sont préférables. Sur le marché obligataire, lorsque les rendements augmentent, les investisseurs peuvent se permettre d'attendre de voir comment évolue la situation. Le temps joue en faveur des investisseurs. Cependant, nous devons être conscients que l'abandon de la répression financière signifie que certains seront laissés sur le bord de la route, encore plus lorsque frappera la récession », indique Kevin Thozet.

À l'aube de 2023, le « mur d'inquiétudes » persiste. L'attention des investisseurs reste portée sur l'inflation et le risque de récession, qui ne devrait pas affecter les trois grandes économies de la même manière, ni au même moment. Mais la désynchronisation s'accompagne des avantages de la diversification. Et avec la volatilité des marchés financiers émergent des opportunités pour lesquelles il faudra se montrer sélectif et extrêmement agile pour pouvoir les saisir ; ce qui est la définition même d'un gérant actif.

Informations légales importantes

Communication publicitaire. Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. A destination des investisseurs professionnels uniquement. Ne convient pas aux investisseurs de détail en Belgique.

Ce document est publié par Carmignac Gestion S.A., société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en France, et sa filiale luxembourgeoise, Carmignac Gestion Luxembourg, S.A., société de gestion de fonds d'investissement agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF), suivant le chapitre 15 de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010. "Carmignac" est une marque déposée. "Investing in your Interest" est un slogan associé à la marque Carmignac. Ce document ne constitue pas un conseil en vue d'un quelconque investissement ou arbitrage de valeurs mobilières ou tout autre produit ou service de gestion ou d'investissement. L'information et opinions contenues dans ce document ne tiennent pas compte des circonstances individuelles spécifiques à chaque investisseur et ne peuvent, en aucun cas, être considérées comme un conseil juridique, fiscal ou conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être changées sans préavis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). Le rendement peut évoluer à la hausse comme à la baisse en raison des fluctuations des devises, pour les actions qui ne sont pas couvertes contre le risque de change.

La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La référence à un classement ou à un prix ne préjuge pas des classements ou des prix futurs de ces OPC ou de la société de gestion.

Echelle de risque du KID (Document d'Informations Clés). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps. La durée minimum de placement recommandée équivaut à une durée minimale et ne constitue pas une recommandation de vente à la fin de ladite période.

Morningstar Rating™ : © Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations du présent document : -appartiennent à Morningstar et / ou ses fournisseurs de contenu ; ne peuvent être reproduites ou diffusées ; ne sont assorties d'aucune garantie de fiabilité, d'exhaustivité ou de pertinence. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des préjudices ou des pertes découlant de l'utilisation desdites informations.

La décision d'investir dans le(s) fonds promu(s) devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus. Les risques, commissions et frais courants sont décrits dans le KID (Document d'informations clés). Le prospectus, le KID, les valeurs nettes d'inventaire et les derniers rapports de gestion annuels et semestriels sont disponibles gratuitement en français ou en néerlandais auprès de la société de gestion (tél. +352 46 70 60 1). Ces documents sont également disponibles auprès de Caceis Belgium S.A., le prestataire de services financiers en Belgique, à l'adresse suivante : avenue du port, 86c b320, B-1000 Bruxelles. Le KID doit être mis à la disposition du souscripteur avant la souscription. Le souscripteur doit lire le KID avant chaque souscription. Il se peut que le Fonds ne soit pas disponible pour certaines personnes ou dans certains pays. Les Fonds n'ont pas été enregistrés en vertu de la US Securities Act de 1933. Les Fonds ne peuvent être offerts ou vendus, directement ou indirectement, au profit ou pour le compte d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et de la FATCA. Les valeurs nettes d'inventaire sont disponibles sur le site web www.fundinfo.com. Toute plainte peut être adressée à l'adresse complaints@carmignac.com ou à CARMIGNAC GESTION - Compliance and Internal Controls - 24 place Vendôme Paris France ou sur le site web www.ombudsfm.be.

En cas de souscription dans un fonds d'investissement français (fonds commun de placement ou FCP), vous devez indiquer chaque année dans une déclaration fiscale la part des dividendes (et intérêts, le cas échéant) reçus de la part du Fonds. Un calcul détaillé peut être réalisé sur www.carmignac.be. Cet outil ne constitue pas un conseil fiscal et est destiné exclusivement à servir d'aide au calcul. Il ne vous exempte pas de suivre les procédures et de procéder aux vérifications qui incombent à un contribuable. Les résultats indiqués sont obtenus à l'aide des données fournies par le contribuable et Carmignac ne pourra en aucun cas être tenu responsable en cas d'erreur ou d'omission de votre part.

Conformément à l'article 19bis du Code belge des impôts sur les revenus (CIR92), en cas de souscription dans un Fonds soumis à la Directive sur la fiscalité des revenus de l'épargne, l'investisseur devra payer, lors du rachat de ses actions, une retenue à la source de 30% sur le revenu (sous forme d'intérêts ou de plus-value ou moins-value) tiré du rendement des actifs investis dans des titres de créance. Les distributions sont soumises à une retenue à la source de 30% sans distinction des revenus.

Carmignac Portfolio désigne les compartiments de la SICAV Carmignac Portfolio, société d'investissement de droit luxembourgeois conforme à la directive OPCVM. Les Fonds sont des fonds communs de placement de droit français conformes à la directive OPCVM ou AIFM.

La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. [Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée "Résumé des droits des investisseurs".](#)

